

CHAMPAGNE-ARDENNE

Axe 5 : Accompagnement et prise en charge des publics accueillis

Soutien à la parentalité

Contexte

Les structures accueillant les enfants jouent un rôle crucial dans l'accompagnement des familles, particulièrement dans le cadre de l'éveil, de l'éducation et du soutien à la parentalité. Les agents de cette fonction, qu'ils soient professionnels de santé, travailleurs sociaux ou personnels administratifs, sont souvent en contact avec des parents et leurs enfants, confrontés à diverses problématiques familiales.

Dans ce contexte, il est essentiel de renforcer les compétences des agents pour qu'ils puissent adopter une posture coopérative avec les parents, leur offrir un soutien efficace, analyser les situations familiales avec discernement et orienter les familles vers les dispositifs et partenaires adéquats.

Objectifs

Objectifs indicatifs

- Développer une posture coopérative avec les parents dans l'éveil, l'éducation.
- Soutenir les parents dans leurs statut, fonction et rôle.
- Analyser et évaluer les situations familiales.
- Orienter vers les partenaires et les dispositifs appropriés.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Public
Tout professionnel travaillant avec les parents

Exercice
2025

Code de formation
AFR 5.07

Nature
AFR

Organisé par
A déterminer

Durée
14 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences